

# CIGOGNE FUND

M&A Arbitrage  
28/02/2026

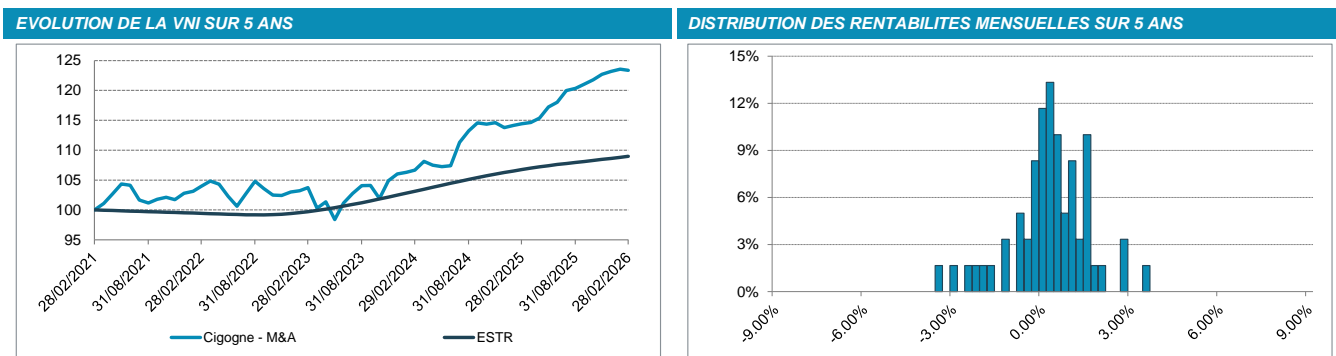


Valeur Nette d'Inventaire : 213 572 422.15 €

Valeur Liquidative (part O) : 55 071.43 €

PERFORMANCES													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	YTD
2026	0.30%	-0.16%											0.14%
2025	0.31%	0.24%		0.63%	1.61%	0.69%	1.65%	0.31%	0.57%	0.61%	0.76%	0.40%	8.27%
2024	0.24%	0.34%	1.38%	-0.58%	-0.24%	0.15%	3.63%	1.73%	1.20%	-0.18%	0.21%	-0.72%	7.31%
2023	0.19%	0.49%	-3.30%	1.06%	-2.92%	2.80%	1.59%	1.28%	0.04%	-2.11%	2.93%	1.08%	2.93%
2022	0.33%	0.80%	0.86%	-0.52%	-1.95%	-1.60%	2.13%	1.99%	-1.18%	-1.06%	-0.04%	0.57%	0.22%

ANALYSE DE RISQUE ET DE PERFORMANCES SUR 5 ANS / DEPUIS LE 31/12/2004						
	Cigogne M&A Arbitrage		ESTR		HFRX Global Hedge Fund EUR Index	
	Sur 5 ans	From Start	Sur 5 ans	From Start	Sur 5 ans	From Start
Perf. Cumulée	23.37%	450.03%	8.98%	22.22%	6.68%	2.45%
Perf. Annualisée	4.29%	8.38%	1.73%	0.95%	1.30%	0.11%
Vol. Annualisée	4.54%	9.09%	0.50%	0.45%	2.87%	5.20%
Ratio de Sharpe	0.56	0.82	-	-	-0.15	-0.16
Ratio de Sortino	0.98	2.05	-	-	-0.26	-0.21
Max Drawdown	-6.15%	-14.71%	-0.82%	-3.38%	-8.35%	-25.96%
Time to Recovery (m)	6	46	7	16	23	> 71
Mois positifs (%)	70.00%	73.62%	68.33%	57.09%	60.00%	59.06%

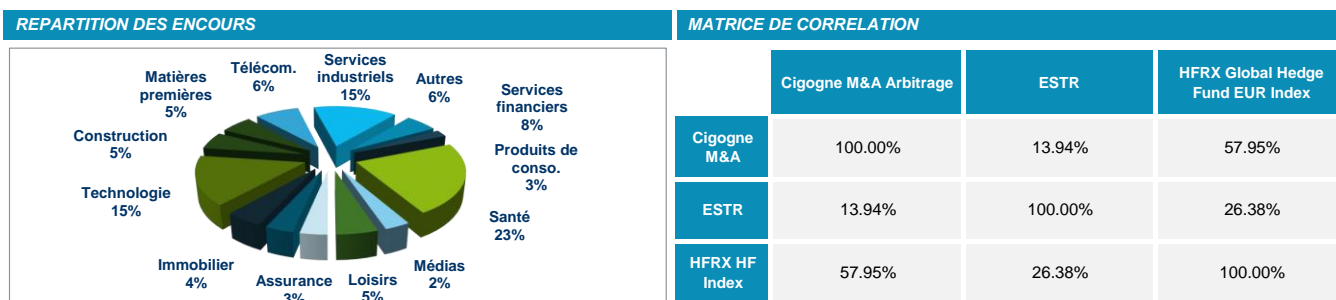


**COMMENTAIRE DE GESTION**

Dans un environnement économique largement guidé par des considérations macroéconomiques en février, l'activité de fusions-acquisitions s'est maintenue à un niveau soutenu. Au-delà de l'amélioration par Paramount de son offre sur Warner Bros., qui valorise désormais la société de divertissement à plus de \$106 Mds, plusieurs opérations d'envergure ont également été annoncées en Europe. La plus notable concerne l'offre de l'américain Nuveen sur le gestionnaire d'actifs britannique Schroders, une transaction qui permettrait à l'acquéreur de se positionner parmi les principales sociétés du secteur à l'échelle mondiale.

La performance du mois de février ressort globalement à l'équilibre, avec une contribution équilibrée entre les différentes stratégies. Nous avons, d'une part, bénéficié du bond de plus de 10% de l'action Tegna. La société de médias, engagée dans un processus de rachat avec Nexstar Media Group, a, en effet, reçu le soutien de Donald Trump quant au bien-fondé de l'opération. Dans la foulée, la Federal Communications Commission, par la voix de son président, a indiqué que la règle nationale sur la propriété télévisuelle, en vigueur depuis 85 ans, pourrait être abrogée afin de renforcer la concurrence dans ce segment, laissant entrevoir une finalisation plus rapide du dossier. À la suite de ce mouvement, nous avons réduit de moitié notre position. D'autre part, l'amélioration de l'offre sur le courtier britannique International Personal Finance par le groupe de private equity Basepoint Capital, a également généré un gain intéressant. Après avoir proposé 2,35 GBP par action en décembre, l'acquéreur a ajouté un dividende spécial de 15 centimes à son offre afin d'obtenir l'aval du conseil d'administration de la cible. À l'inverse, une stratégie est venue contrebalancer une partie de ces gains. L'acquéreur chinois FountainVest a, en milieu de mois, annulé l'accord visant à acquérir une participation significative dans EuroGroup Lamination après avoir échoué à obtenir une autorisation réglementaire en Inde. Bien que notre exposition à ce titre ait été limitée, la chute de près de 60 % du cours à la suite de cette annonce a effacé une partie des gains mensuels enregistrés sur le portefeuille.

Enfin, nous avons poursuivi le déploiement de nos actifs au cours du mois de février. Au-delà des ajustements réalisés sur certaines positions plus anciennes, telles que Confluent ou Kimberly-Clark / Kenvue, une vingtaine de nouvelles stratégies ont été initiées, parmi lesquelles celles liées à la privatisation du fournisseur de logiciels financiers OneStream, ainsi qu'à l'opération sur Mister Car Wash lancée par son actionnaire principal, Leonard Green & Partners.



# CIGOGNE FUND

## M&A Arbitrage

28/02/2026



### OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'arbitrage de fusion/acquisition (ou M&A arbitrage) a pour but de tirer profit des écarts de prix pouvant apparaître lors d'opérations d'offres publiques d'achat (OPA), d'échange (OPE) ou mixte (OPM). Fondées sur une analyse solide et détaillée du cadre juridique, économique ainsi que de la situation en terme de concurrence, les opérations initiées sont généralement portées jusqu'à leurs dates effectives. L'univers d'investissement est limité aux opérations déclarées. La stratégie principale consiste en l'achat de titres de la société cible (OPA) et la vente de titres de l'acquéreur (OPE et OPM) ou inversement si nous anticipons l'échec de l'opération.

Le fonds peut également tirer profit d'arbitrages de droits dans le cadre d'augmentations de capital selon le principe d'acquisition des droits et vente des actions sous-jacentes.

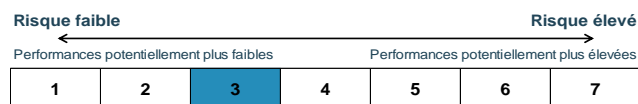
### PRINCIPALES EXPOSITIONS (EN POURCENTAGE DE L'ACTIF BRUT)

TELECOM ITALIA PREF / TELECOM ITALIA	4.98%
CARNIVAL PREF / CARNIVAL	4.67%
SUMITOMO DENSETSU	4.46%
EXACT SCIENCES	3.89%
AVIDITY BIO	3.14%

### INFORMATIONS GENERALES

Valeur Nette d'Inventaire :	213 572 422.15 €
Valeur Nette d'Inventaire (part O) :	38 992 183.14 €
Valeur Liquidative (part O) :	55 071.43 €
Code ISIN :	LU0648563830
Structure juridique :	FCP - FIS, FIA
Date de lancement du fonds :	16 novembre 2004
Date de lancement (part O) :	16 novembre 2004
Devise :	EUR
Date de calcul de la VNI :	Mensuelle, dernier jour calendaire du mois
Souscription / Sortie :	Mensuelle
Souscription initiale :	€ 100 000.00
Préavis en cas de sortie :	1 mois
Frais de gestion :	1,50% par an
Commission de performance :	20% au delà d'€STR avec High Water Mark
Pays d'enregistrement :	FR, LU
Société de gestion :	Cigogne Management SA
Conseiller en investissement :	CIC CIB
Banque Dépositaire :	Banque de Luxembourg
Agent Administratif :	UI efa
Auditeur :	KPMG Luxembourg

### PROFIL DE RISQUE



La catégorie de risque est calculée en utilisant des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

### POURQUOI INVESTIR DANS CIGOGNE M&A ARBITRAGE ?

En complément de la gestion traditionnelle, la gestion alternative permet d'objectiver une performance absolue, décorrélée des classes d'actifs traditionnels (actions, obligations). La gestion alternative se présente donc comme le complément naturel à une gestion de portefeuille classique en y ajoutant des stratégies d'arbitrage tirant profit des inefficiences des marchés.

Cigogne Management S.A. est la société de gestion alternative de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, acteur important, historique et reconnu dans le monde de la gestion alternative. Elle bénéficie de l'ensemble du savoir-faire en gestion alternative développé par CIC CIB. Cigogne Management S.A. gère actuellement les fonds Cigogne Fund et Cigogne UCITS (fonds mono-stratégies) ainsi que le fonds Stork Fund (fonds multi-stratégies).

Cigogne Fund - M&A Arbitrage permet de générer des performances régulières décorrélées des classes d'actifs traditionnelles en mettant en place des stratégies d'arbitrage tirant profit des écarts de prix pouvant apparaître lors d'opérations de fusion/acquisition.

### AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document sont exclusivement destinées à un usage interne et ne sont fournies qu'à titre purement indicatif. Les informations transmises sont destinées à l'usage exclusif du destinataire tels que nommé et peuvent constituer des informations confidentielles ou divulguées en accord avec la société émettrice. Les informations de ce document ne sauraient constituer une offre, une sollicitation, un démarchage ou une invitation en vue de la vente ou de la commercialisation des parts de fonds. Ces informations ne constituent pas un conseil en investissement dans une quelconque juridiction. Ces informations peuvent être considérées comme fiables, mais nous n'en garantissons pas l'exhaustivité, l'actualité ou l'exactitude. Tout investisseur est tenu de procéder à sa propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, financiers, comptables, réglementaires et prudentiels avant tout investissement et de vérifier l'adéquation, l'opportunité et la pertinence d'une telle opération au regard de sa situation particulière, ou de consulter son propre conseiller.

### CONTACT

#### CIGOGNE MANAGEMENT S.A.

18 Boulevard Royal  
L - 2449 Luxembourg  
LUXEMBOURG

[www.cigogne-management.com](http://www.cigogne-management.com)

[contact@cigogne-management.com](mailto:contact@cigogne-management.com)

